

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

Artigues-près-Bordeaux - Manifestation Art et Paysage - Subvention de fonctionnement - Décision - Convention - Autorisation

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2009/0444 du 10 juillet 2009, la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est engagée, auprès des communes membres, dans la démarche des contrats de co-développement 2009-2011. A ce titre, elle soutient les manifestations dont la portée est intercommunale.

La communes d'Artigues-près-Bordeaux organise annuellement une manifestation "Art et Paysage, les Rencontres d'Artigues près Bordeaux".

Cette initiative, qui a lieu du 11 juin au 19 septembre 2010, articule esthétique et environnement en présentant des créations lauréates d'un concours ouvert, notamment, aux étudiants de l'Ecole des Beaux Arts de Bordeaux et aux jeunes diplômés d'écoles supérieures de paysage, d'art et d'architecture.

Les oeuvres montrées sont attentives à l'économie des ressources naturelles.

En soutenant la création contemporaine, la ville marque son intérêt pour le développement et la diffusion de ses principes. Il s'agit de contribuer à la recherche d'innovations dans le domaine de la gestion durable tout en participant à l'évolution des représentations artistiques et paysagères.

Le coût de la manifestation s'élève à 137.000 € et la Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée à hauteur de 10.000 €.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

Budget 2010			
Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Accompagnement culturel	5.000	Etat	5.000
Technique	15.000		
Communication	23.000	Région	25.000
Réception	12.000	Département	55.000
Dépenses annexes	8.000	CUB	10.000
Administration	1.500		
Aide à la création	55.000	Commune	42.000
Subvention	17.500		
TOTAL	137.000	TOTAL	137.000

Cette demande de subvention de fonctionnement s'inscrit dans le cadre de la fiche action n°ENV1 du contrat de co-développement conclu entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Ville d'Artigues-près-Bordeaux.

Ainsi, la participation communautaire s'effectuera afin de soutenir une manifestation de portée intercommunale, sous forme d'une subvention de fonctionnement et aux conditions fixées par la convention jointe à la présente délibération, soit 10.000 €.

La participation communautaire ne pourra être réévaluée à la hausse. Par contre, elle sera ajustée au prorata au cas où la dépense serait inférieure au montant prévisionnel de la manifestation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2009/0444 du 10 juillet 2009 validant les principes et objectifs des contrats de co-développement à intervenir avec chaque commune membre pour la période 2009/2011,

VU la délibération n° 2010/0362 du 28 mai 2010, définissant le contenu de la mission Urbanité et Culture(s) qui a notamment pour objectif de contribuer à l'émergence du « fait métropolitain » en prenant en compte la créativité, la diversité des pratiques culturelles et d'urbanité qui irriguent le territoire,

VU la loi n°2010/788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE

La Communauté Urbaine de Bordeaux soutient la création artistique et la sensibilisation du grand public à la nature et aux paysages,

La manifestation Art et Paysage contribue à la réalisation de ces objectifs en présentant des œuvres interpellant le public sur les valeurs géographiques, paysagères et naturelles du territoire.

DECIDE

Article 1 :

Une subvention de 10.000 € est attribuée à la ville d'Artigues-près-Bordeaux, conformément à la fiche action n°ENV1 du contrat de co-développement.

Article 2 :

M. le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention de fonctionnement.

Article 3 :

Cette dépense de 10.000 € sera imputée sur les crédits ouverts au BP de l'exercice en cours : chapitre 65, compte 657341, fonction 8330, CRB D400.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés ne prend pas part au vote
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 DÉCEMBRE 2010**

PUBLIÉ LE : 14 DÉCEMBRE 2010

M. SERGE LAMAISSON